

BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 18 décembre 2012 N° 296

Benoît HAMON, Ministre chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation, s'est rendu en Belgique lundi 17 décembre

Le ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation a tout d'abord rencontré son homologue wallon, Jean-Claude MARCOURT, Vice président du Gouvernement wallon et Ministre de l'économie, des PME, du commerce extérieur, des technologies nouvelles et de l'enseignement supérieur.

Cette rencontre a permis de souligner la très grande similitude des approches de l'économie sociale et solidaire (ESS) en France et en Belgique, deux pays où le secteur de l'ESS fait partie intégrante de l'économie. La Wallonie s'est dotée d'un décret sur l'ESS depuis 2009 et Benoît HAMON proposera un projet de loi en 2013. Les deux Ministres considèrent la « biodiversité économique » en Europe comme nécessaire et appellent à sa meilleure prise en compte en Europe. Mrs HAMON et MARCOURT ont convenu de prolonger leurs échanges, notamment sur les coopératives et sur les mutuelles.

Benoît HAMON a ensuite visité une SCOP namuroise, spécialisée dans l'installation, l'administration et la maintenance de réseaux et parcs informatiques et fondée sur le modèle des SCOP françaises. Le fondateur de cette coopérative innovante, Jean-François COUTELIER, et Jérôme HERMAN, son actuel dirigeant, se sont montrés très intéressés par le projet de loi actuellement en préparation en France qui visera à faciliter la reprise d'entreprises par les salariés. Le Ministre a ensuite assisté à une présentation de ConcertES, plateforme représentative des acteurs de l'économie sociale, par son secrétaire général Sébastien PERREAU.

La rencontre avec la DG Entreprise de la Commission européenne a permis à Benoît HAMON de réaffirmer sa volonté de voir adopter au plus tôt un statut de la Mutuelle européenne.

Le Ministre est enfin intervenu en clôture de la Conférence « les coopératives, l'économie sociale et solidaire, pour le redéploiement industriel » organisée par l'institut de Développement Européen de l'Economie Sociale. Il a notamment insisté sur la très bonne résistance des coopératives à la crise et sur la nécessité que ces entreprises puissent bénéficier en France, mais également dans chacun des pays de l'UE, d'un environnement favorable à leurs développements économiques.

Contact presse:

Cabinet de Benoît HAMON - Anne-Sophie DE FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

